

MADAGASCAR, DESTINATION SÛRE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 15 Octobre 2021

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE ET SÉCURISÉE DES FRONTIÈRES À MADAGASCAR

La sécurité comme mot d'ordre de la réouverture.

La prochaine réouverture des frontières de Madagascar sera dans un premier temps partielle et progressive.

Les vols régionaux reliant Madagascar à La Réunion et à l'Île Maurice seront assurés respectivement par Air Austral et Air Mauritius qui reprendront à partir du 23 octobre 2021.

Les vols de l'Europe vers Antananarivo reprendront à compter du 06 novembre 2021 avec les compagnies aériennes Air Madagascar et Air France.

Compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire dans le monde et, par conséquent, pour assurer la sécurité des touristes et de la population locale, les pays sont classés en 2 catégories : «rouge » et « vert ».

Tous les voyageurs en provenance des pays « verts » uniquement seront autorisés à entrer sur le territoire national Malagasy.

Les pays classés « rouge » sont ceux présentant une transmission communautaire supérieure à 300 nouveaux cas sur 100 000 habitants par semaine et une diffusion de variants préoccupants pour Madagascar

Les conditions de voyage en vigueur énoncent les mesures obligatoires suivantes :

- La présentation du résultat négatif d'un test Rt-PCR réalisé 72h avant l'embarquement;
- La présentation d'une attestation de réservation pour 2 nuitées et paiement d'une chambre d'hôtel pour au moins 1 nuitée pour le confinement;
- La réalisation d'un test Rt-PCR à l'arrivée à Madagascar, à la charge du voyageur (25 euros);
- Le transfert aéroport-hôtel est assurée par une navette agréée, à la charge du voyageur;
- La présentation d'une lettre d'engagement de confinement jusqu'à obtention du résultat du test;
- Le remplissage d'une fiche de suivi des déplacements après la période de confinement;
- En cas de résultat positif au test Rt-PCR à l'arrivée, un confinement de 14 jours sera mis en place, à la charge du voyageur.

L'aéroport Antananarivo Ivato, où tous les protocoles d'hygiène sont mis en place, accueillera les passagers à l'atterrissage des vols des compagnies aériennes.

Les vols charter en provenance de l'Europe à destination de Nosy Be sont également autorisés ainsi que les bateaux de croisière.

Dans sa stratégie de réouverture des frontières, les autorités veillent à mettre en place à tous les niveaux les protocoles d'hygiène sanitaires élaborés par l'Office National du Tourisme (ONTM), sur mandat du Ministère du Tourisme et en partenariat avec la Confédération du Tourisme (CTM), et ce, afin d'assurer un séjour agréable et sécurisé aux touristes en visite à Madagascar.